



**SYNDICAT  
FORCE OUVRIERE  
RENAULT SANDOUVILLE**

Tél : 01.76.82.06.41  
Fax : 01.76.82.06.03  
@ : fosandouville@free.fr  
Site : www.intra.renault.fr

le 27 septembre 2010

## **Inacceptable !!!**

Tout le monde se rejette la balle : la direction, les transporteurs, la C.G.T ...  
Au final qui va une fois de plus **trinquer... les salariés.**

Pour FO le blocage de la zone est discutable, en effet la situation financière des salariés de Sandouville **est loin d'être au beau fixe** surtout à cette période de l'année où nous sommes tous confrontés à des factures qui ne cessent d'augmenter. D'ailleurs la C.G.T. n'a même pas pris la peine de nous concerter avant d'engager cette action qui n'avait qu'un objectif « **le bling bling médiatique** » comme d'habitude. Et l'intérêt des salariés dans tout ça... ? Pour FO dans ce type d'action ce ne sont pas les salariés qui doivent être **pénalisés mais ...les employeurs** .

Dès vendredi FO **a tenté de négocier le paiement de cette journée**, ainsi qu'au fil des heures le retour des salariés chez eux .Réponse de la direction « on n'est pas responsables de ce qui se passe sur la zone », nous avons également appelé deux des transporteurs qui rappellent le sont responsables de leurs usagers, afin qu'ils prennent une décision, réponse « nous attendons des consignes claires de la part de RENAULT ». **Bref personne n'était en mesure de savoir quoi que ce soit.**

Concernant le mouvement de grève d'hier nous avons **déjà prévenu la direction de la réaction des salariés** qui ont de par cette grève perdu encore davantage d'argent dans cette triste « affaire ». Cette réaction est **compréhensible et tout à fait « légitime »**. C'est pourquoi nous avons dès hier envoyé un courrier au directeur afin de régler cette situation et que **cette journée soit rémunérée** . Comment une direction responsable peut-elle pénaliser des salariés qui ne demandaient qu'à venir travailler ? On nous demande toujours d'être « réactifs » là le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y a eu un véritable « **manque de réactivité** » qui aurait pu avoir des conséquences autrement dramatiques.

Hier matin la C.G.T. nous a réclamé « la tenue d'un C.E. extra en urgence », ce que nous avons refusé puisque nous étions en négociation sur cette affaire et nous savons par expérience que c'était le meilleur moyen **pour bloquer toute discussion sur le sujet** . pour FO , tant qu'il reste un espoir de négocier quelque chose, l'intérêt des salariés passe avant tout. Pour la C.G.T, par contre c'était un excellent moyen de s'en tirer par une « pirouette » alors qu'il est indiscutable qu'il sont les seuls à l'origine du problème !!!

Au dos de ce tract ,vous trouverez une copie du courrier adressé au directeur .

Mr FERNANDEZ FLOREZ

Directeur de l'usine de Renault Sandouville

Copie à :

VTNI

Mme.l'inspectrice du travail

Sandouville, le 27 Septembre 2010

Monsieur le Directeur,

Nous vous sollicitons ce jour à propos d'un grave problème qui a eu lieu le vendredi 24 septembre 2010 lors du transport des salariés de Renault Sandouville pour rejoindre l'usine.

En effet suite à un blocage de la circulation sur la zone industrielle, (dont les raisons peuvent-être discutables nous vous l'accordons) les salariés ont dû attendre la décision des chauffeurs de cars de les ramener à leur domicile au bout de 7h pour certains. Les conditions de sécurité et d'hygiène sont inacceptables (ces cars sont en général dépourvus de toilettes et aucune mesure n'a été prise pour se restaurer et se désaltérer).

Nous vous demandons de déterminer une procédure claire et réactive lorsque de tels problèmes se produisent. Heureusement cette fois-ci nous avons eu beaucoup de chance qu'il n'y ait eu aucun accident à déplorer, certains salariés en effet ont pris la décision de se rendre à pied à l'usine ce qui vous le comprendrez est extrêmement dangereux lorsque l'on connaît la route industrielle.

Il serait inconcevable de ne pas prendre en compte de tels risques concernant des salariés qui se rendent sur leur lieu de travail. De plus ces personnes ont appris dès lundi qu'ils ne seraient pas payés pour cette journée. On leur propose de positionner du capital temps individuel, de se déclarer en grève ou d'être en absence autorisée non payée.

Certains n'ont presque plus de capital temps individuel et ne peuvent plus se permettre d'avoir des pertes de salaire supplémentaires.

En conséquence nous vous demandons afin d'apaiser le sentiment d'injustice des salariés et de manière à améliorer le climat social, de rémunérer les personnes qui ont subi ce blocage d'une manière ou d'une autre, avec l'aide ou non des transporteurs, qui ont eux aussi leur part de responsabilité dans cette affaire, d'ailleurs il serait également anormal que la prestation de transport de cette journée soit facturée au personnel concerné.

Ce geste serait très apprécié dans le contexte très difficile que nous connaissons, de plus il nous paraît urgent de déterminer une règle précise quand un tel cas se présente pour le bien de tous.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire du Syndicat